

Ville de Bellerive sur Allier

DELIBERATIONS

Délibération n° 2026 - 044

Nomenclature Actes : 7.5

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 29 AVRIL 2026

QUESTION N° 13

Subventions complémentaires 2026 aux Associations Axes de développement

L'an deux mille vingt-six, le 29 avril, à 19h30, le Conseil Municipal s'est réuni en mairie de Bellerive-sur-Allier (salle du Conseil municipal au 1^{er} étage), suite à la convocation faite par Monsieur François SENNEPIN, Maire, le 17 avril 2026.

MEMBRES EN EXERCICE : 29

VOTANTS : 29

MEMBRES PRESENTS : 27

Le Maire, François SENNEPIN,

Mme GONINET Isabelle, M. LAURENT Michel, M. PLANCHE Bernard, Mme DESPREZ Frédérique, M. FAVIER Bernard, Mme DUBESSAY Françoise, M. RAY Nicolas, Mme THEILLIERE Christelle, M. VALETTE Eric, Mme FEYDEL Isabelle, M. DESPLAIGNES Julien, Mme JIRSA Irina, M. RIGAUD Nicolas, Mme VILLENEUVE Christelle, M. SAINT-CIERGE Philippe, Mme BRUNET Christine, M. POTHIER Antonin, Mme VIALE Léa, M. BACO Pierre, Mme RIGAUDIAS Eva, M. PUCCIA Daniel, Mme GUYOT Christine, M. PRUGNAUD Pascal, Mme RENAUD Christine, M. DESMOULES Guillaume, Mme BABIAN-LHERMET Anne.

ABSENTS REPRESENTÉS : 2

Mme AUROY-GUILLOT Anne-Laure par M. PLANCHE Bernard,
M. GREZES Victor par M. DESMOULES Guillaume

ABSENTS EXCUSÉS : 0

QUORUM : Les membres présents formant la majorité des membres en exercice peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

SECRETAIRE DE SEANCE : Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le secrétaire de séance désigné est Mme GONINET Isabelle.

En application de la Charte de la vie associative en vigueur et en complément des subventions dites de base et de fonctionnement, la Municipalité souhaite aussi inciter et aider les associations porteuses de projets associatifs spécifiques qui s'inscrivent sur des axes de développements que la Ville souhaite privilégier dans le domaine de l'action sociale, de l'animation locale et du développement économique et touristique.

Pour aider au développement de ces actions et encourager les initiatives, la ville crée un fonds spécial de 20 000 € mobilisables au titre des projets associatifs.

Cette enveloppe complémentaire de subvention se définit autour de 3 axes :

Axe 1 : La formation des cadres dirigeants, des administrateurs et des bénévoles de l'association, à hauteur de 4 000 €

Axe 2 : L'aide au public éloigné d'une activité pour des raisons sociales ou économiques, à hauteur de 4 000 €

Axe 3 : L'organisation de manifestations et/ou événements à impact économique et touristique, à hauteur de 10 000 €

Ville de Bellerive sur Allier **DELIBERATIONS**

Ainsi qu'une disposition particulière :

- Bourse de soutien attribuée aux jeunes talents (- 18 ans) : 2 000€

Une délibération sera prise chaque fois qu'une association nous présentera un projet correspondant à ces dispositions.

Au titre de ce dispositif, il est proposé l'attribution des subventions ci-après, étant précisé qu'il reviendra au bénéficiaire de demander le versement de la subvention allouée, sur production des justificatifs nécessaires après réalisation de l'action.

ASSOCIATIONS	Objet	Axe 1	Axe 2	Axe 3
AMICALE LA GOUJONNIERE	Aide à l'organisation de la 7 ^{ème} coupe de printemps			150
AMICALE LAÏQUE BELLERIVE	Aide à la formation	120		
AMICALE LA GOUJONNIERE	Aide à l'organisation de la 10 ^{ème} coupe automnale			300
ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLÈGE	Aide à la participation aux finales Cross académique			150
BELLERIVE KAYAK	Accueil d'un cycle de travail avec l'association ADDPAT03		200	
BELLERIVE SPORTS CYCLISTES	Aide à l'organisation de la course cycliste de Pâques			1000
HANDISPORTS VVA	Aide à l'organisation d'une soirée dans le noir. Sensibilisation au handicap visuel.		200	
LA BELLERIVOISE GYM	Aide à la formation des animateurs	325		
PETANQUE BELLERIVOISE	Aide à l'organisation Jeu provençal			1000
PETANQUE BELLERIVOISE	Aide au développement du sport de haut niveau			2000
PETANQUE BELLERIVOISE	Aide aux déplacements en compétition – Coupe de France			400
RETRAITE SPORTIVE	Aide à la formation des animateurs	300		
SPORTING CLUB GOLF VICHY- BELLERIVE	Aide à l'organisation du Grand Prix de la Ville de Bellerive			1000

Ville de Bellerive sur Allier
DELIBERATIONS

SPORTING CLUB TENNIS VICHY-BELLERIVE	Aide à l'organisation d'un tournoi national de tennis Seniors +		500	
TEAM LIFE TRI	Participation à l'Aquathlon Vichy Communauté			500
US VENDAT BELLERIVE BRUGHEAS FOOTBALL	Aide à la création du section football en marchant		700	
US VENDAT BELLERIVE BRUGHEAS FOOTBALL	Aide à l'organisation de tournoi de Football à 8			1500
YOGA RIVE	Aide à la formation continue de l'intervenante : Stage	150		
Totaux		895	1600	8000
TOTAL GENERAL		10495		

Le **CONSEIL MUNICIPAL**, après en avoir délibéré,

VU la Charte de la vie associative bellerivoise,

VU l'avis de la commission municipale permanente réunie le 16 avril 2026,

APPROUVE l'attribution des subventions Axe de développement selon les dispositions précisées ci-dessus pour un montant global de 10495 €

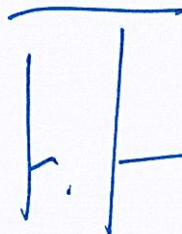
Les crédits nécessaires sont inscrits au chapitre 67.

ADOpte A L'UNANIMITE

Fait et délibéré à BELLERIVE-SUR-ALLIER, le 29 avril 2026,

Pour extrait conforme

Le Maire,
François SENNEPIN



La secrétaire de séance
Isabelle GONINET



Affiché le 30.04.26
Transmis à la Sous-Préfecture le 30.04.26
Exécutoire le 30.04.26